

Procès verbal du second conseil d'école
Groupe scolaire Emile Joulain
Jeudi 6 mars 2025
18h30-20h30

Personnes présentes : Carine Le Bris-Voinot (maire déléguée en charge des affaires scolaires), Cécile Fleury (directrice de l'école et enseignante MS-GS), Rémy Guillemain (DDEN).

Pour les représentants de parents d'élèves :

BOUVIER Ronan (papa de Victor CP et Camille PS), SAVIDAN Arnaud (papa d'Ewen CE1), LAMBOLEY DUVAL Marion (maman de Solène CM1 et Valentine CP), BAULOUE Marion (maman d'Albane MS).

Pour l'équipe pédagogique : Magali Sécher (CM1), Marie Lécivain (GS-CP), Blanca Turpin (CM2), Sandrine Grall (CE2), Laurence Bruneau (PS-MS), Mélanie Morel (Enseignante MS-GS).

Personnes excusées : Cédric Arnoux (Inspecteur de l'Education Nationale), Manie Godin (ATSEM), Maryline Audureau (CP-CE1), Estelle Payraudeau (ATSEM), Marie Bénetti (ATSEM), BADIANE Charlène (maman de Janelle CM2), GROUSBOIS Stéphanie (maman de Léonie CE2), BOSCHER Lucie (maman d'Antoine CE2 et Margot CM1), RIGAUDEAU Mary (maman de Jade CM1) CLAUSIER François (papa de Marius CE1 et Lancelot MS).

Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école : Chaque réunion de conseil d'école fait l'objet d'un procès-verbal établi par la directrice de l'école en concertation avec un représentant des parents élus, secrétaire de séance. Le procès-verbal du dernier conseil d'école qui s'est tenu le 15 octobre 2024 a été transmis à tous les membres du conseil d'école ainsi qu'à toutes les familles de l'école. Il est également en ligne sur le site de la mairie de Rives-du-Loir-en-Anjou (ainsi que les PV des conseils d'école précédents depuis la rentrée 2019). Procès-Verbal approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : LAMBOLEY DUVAL Marion

ORDRE DU JOUR

- 1- Inscriptions année prochaine – prévisions effectifs / Carte scolaire
- 2 - Budget municipal de fonctionnement
- 3 - Investissements et travaux
- 4 - Projet d'école
- 5 - Sécurité et Parking de l'école
- 6 - Projets pédagogiques
- 7- Questions des membres du conseil d'école

1- Inscriptions année prochaine – prévisions effectifs

L'école compte cette année 25 CM2 qui nous quitteront l'année prochaine. Voici les prévisions transmises à la Direction Académique en décembre par la directrice et la mairie.

PS : 25 (7 inscriptions déjà faites à ce jour mais il est encore tôt dans l'année, plusieurs visites ont déjà été organisées par la directrice et plusieurs contacts pris par des familles). Mme Fleury demande à Mme Le Bris-Voinot qu'une information dans la newsletter municipale soit publiée pour les démarches en vue des inscriptions à l'école. Mme la maire déléguée va s'assurer que cela soit fait.

MS : 18 GS : 19 CP : 28 CE1 : 19 CE2 : 16 CM1 : 21 CM2 : 26

Les effectifs avec ces prévisions passeraient donc à 172 élèves (stabilité donc des effectifs).

Mme Fleury explique qu'elle reçoit individuellement chaque nouvelle famille pour un rdv de visite et présentation de l'école et son projet et également pour prendre le temps d'en échanger. Elle invite les familles à la contacter.

Des visites groupées sont également organisées pour les enfants qui ont déjà un grand frère ou une grande sœur scolarisé.e et qui connaissent donc déjà l'école.

Des constructions sont en cours ou prévues sur la commune de Soucelles (données mairie), laissant présager une augmentation du potentiel d'effectif à partir de l'année 2025-2026.

Projets	Nombre de logements construits	Calendrier
Projet LogiOuest – Rue des Jardins	21 logements individuels et collectifs du T2 au T4	Travaux en cours. Livraison possible en 2025
ZAC de l'Ortier	36 logements individuels	Commercialisation en cours
Projet rue des Ecoliers	9 logements individuels	En voie de finalisation
Projet Clos des Merrains / Angers Loire Habitat	10 logements individuels	Réflexion en cours. Retour du bailleur attendu au printemps
	76 logements environ	

Une réunion de carte scolaire pour l'ensemble des écoles du département à l'inspection académique a eu lieu le 26 janvier et une autre réunion aura également lieu en juin.

2 – Budget municipal de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'école est construit sur la base des effectifs de l'école au premier janvier 2025 soit 169 élèves.

La somme de 40€ est attribuée par enfant, et le budget fournitures s'élèvera alors cette année à 6720€ pour la commune. La somme de 25€ par enfant soit 4225€ doit être versée à l'association des parents d'élèves au titre des sorties pédagogiques et classes découvertes. Un budget supplémentaire de 1200€ est également accordé à l'école pour l'achat des fournitures concernant les premiers soins, des livres et du matériel pour la cour de récréation.

La municipalité se chargera également de payer les dépenses liées à l'activité piscine qui pour cette année scolaire concerne 19 élèves de CP et 16 élèves de CE1 pour 10 séances à la piscine de Couzéo à Beaucouzé 3182.60€ (séances) + 1850€ (transport) = 5032,60€.

Une réunion en mairie a eu lieu le 28 janvier en présence de Monsieur le Maire, Mme la Maire déléguée, les deux directrices des écoles publiques ainsi que le Directeur Général Adjoint.

Monsieur Bouvier demande si ces sommes sont suffisantes au regard du matériel à acheter. Mme Fleury explique que les sommes allouées par la mairie sont dans la moyenne des sommes versées par les mairies avoisinantes. Elles permettent d'acheter le matériel pédagogique sans toutefois faire d'« extras » et nécessitent de ventiler la somme par élève en fonction des besoins spécifiques de certaines classes. La hausse importante du prix du papier en 2023 et 2024 avait impacté fortement les budgets, mais cela est revenu à la « normale » cette année.

3 – Investissements et travaux

Pour cette année 2025, 2500€ sont octroyés par la municipalité pour l'école. L'équipe enseignante a demandé en investissements les matériels suivants :

Procès-verbal du second conseil d'école

Année scolaire 2024-2025

Matériel pédagogique : méthode Logico pour toutes les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 **1243.9€**

Compresseur : <https://www.decathlonpro.fr/compresseur-eco-id-2868611.html> **125€**

Chaises à godilles <https://www.celda.fr/rol-asco.html> 263€ (x2) = **526€**

Massicot **335€**

Casques audio pour tablettes (7.77€) : Lot de 15 (sadel) : **116.55€**

Casques anti-bruit (11.83€) : Lot de 13 (sadel) : **153.79€**

Concernant les travaux envisagés pour les locaux de l'école, des échanges ont eu lieu entre la directrice de l'école et la municipalité concernant les travaux de réfection des portes et fenêtres : il reste encore la classe de CP-CE1 ainsi que la salle des djeun's + une partie de la classe de CM1 + impostes dortoir + bureau de la psychologue. Cette ligne a été ajoutée au budget 2025. 59000€ seront donc engagés pour la rénovation des huisseries.

Ils seront programmés pour cet été normalement (fin à la Toussaint 2025 si besoin). En effet, des travaux importants autour de l'installation d'une chaufferie bois pour les bâtiments scolaires, périscolaires et la salle des loisirs auront lieu également cet été. Un réseau complet doit donc être créé dans les bâtiments scolaires avec installation de nouveaux radiateurs à fluide caloporteur dans chaque pièce de l'école ainsi qu'installation d'une sous-station dans l'actuel local « archives » de l'école.

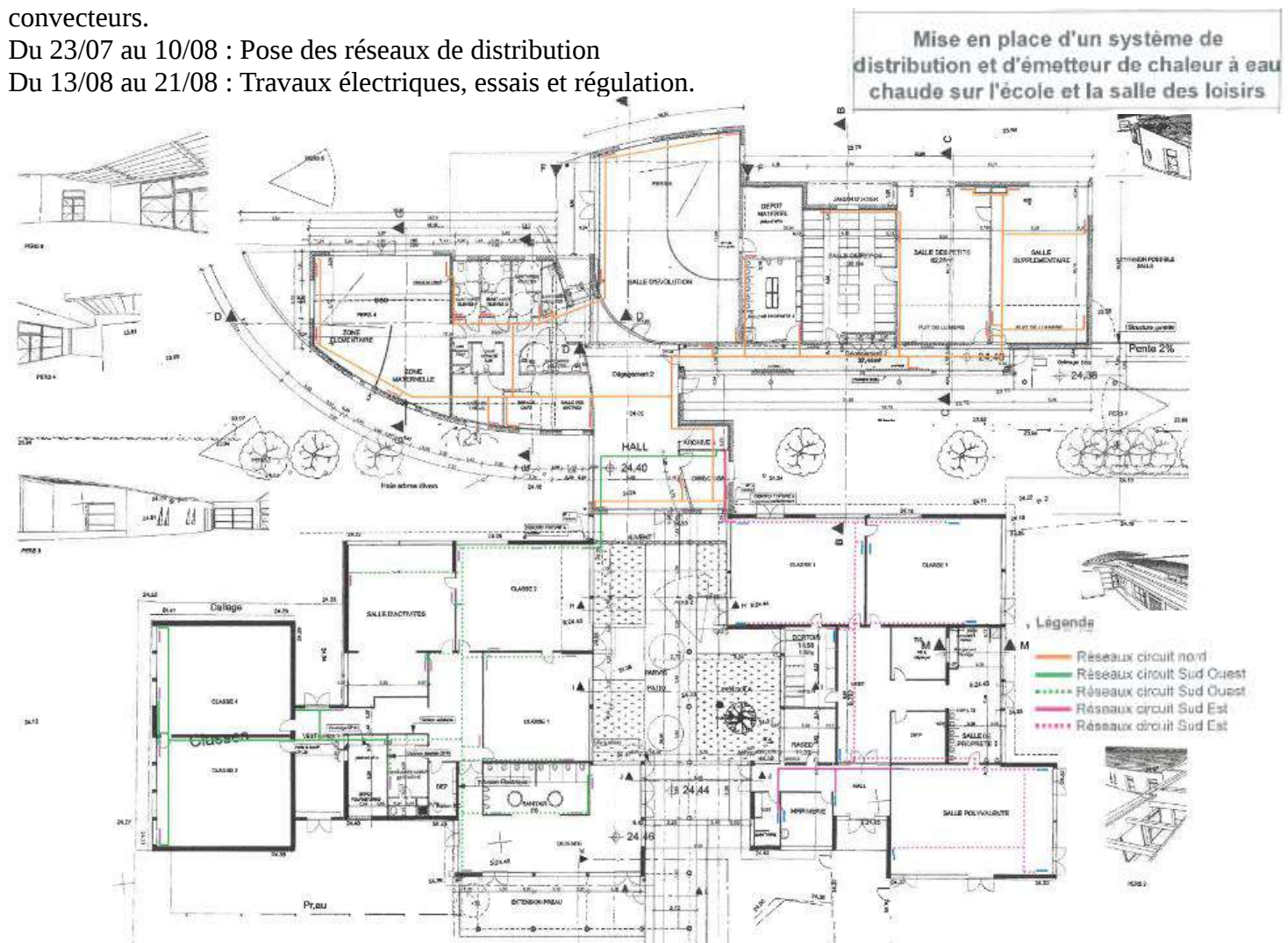
Calendrier prévu pour l'installation de la chaufferie biomasse, du réseau technique et des radiateurs à eau chaude :

15 mai : Début des travaux de gros œuvre concernant la chaufferie installée sur le parking de la restauration scolaire.

Du 04/07 au 22/07 : Installation de la sous-station école, dépose des anciens radiateurs et pose des nouveaux convecteurs.

Du 23/07 au 10/08 : Pose des réseaux de distribution

Du 13/08 au 21/08 : Travaux électriques, essais et régulation.



Procès-verbal du second conseil d'école

Année scolaire 2024-2025

Mme la maire déléguée explique que c'est un investissement de 300000€ avec un reste à charge de 100000€ pour la mairie (le reste est subventionné par le SIEMML et l'ADEME). 9000€ par an de gain sont estimés. Le bois est produit sur la commune et transformé sous forme de plaquettes. Beaucoup de travaux sont donc prévus cet été. L'articulation avec la présence du Centre de Loisirs est encore en réflexion au niveau de la mairie.

4- Présentation du nouveau projet d'école

PROJET D'ECOLE 2024-2027

version cadre janvier 2024



Nom de l'école	Groupe scolaire Emile Joulain	☐ Maternelle ☐ Élémentaire ☒ Primaire	☐ Education Prioritaire ☐ Secteur urbain ☒ Secteur rural ☐ R.P.I. ou réseau d'écoles
Circonscription	Durtal Les Trois Rivières		
Commune	Rives-du-Loir-en-Anjou (Commune de Soucelles)		

Téléphone de l'école	0241211009	Adresse électronique	ce.0490644j@ac-nantes.fr
----------------------	------------	----------------------	--------------------------

Projet élaboré en lien avec le projet de l'école ou des écoles suivantes (le cas échéant)	
--	--

Avis de conformité et observations de l'IEN : Projet réaliste et clair. Projet validé. Date : 19/11/2024 L'IEN de la circonscription, C. ARNOUX	
---	---

Présentation au conseil d'école pour approbation : Date : 06/02/2025 Cécile Fleury, Directrice de l'école	 GROUPE SCOLAIRE EMILE JOULAIN Ecole Publique Mixte 49140 - SOUCELLES Tél. 02.41.21.10.09
---	---

Projet validé le : Pour l'IA-Dasen, et par autorisation, L'Adjoint chargé du 1^{er} degré

PROJET D'ECOLE - EXCELLENCE / REUSSIR ENSEMBLE

☒ Axe 1	Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves		
☐ Axe 2	Soutenir l'ambition à tous les niveaux d'enseignement		
Objectif n° 2 : .Offrir un cadre propice à la consolidation et à l'approfondissement des apprentissages.			
Nos constats : Les résultats aux évaluations nationales montrent qu'un travail doit être spécifiquement mené pour ce qui concerne en français la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre avant le CP puis l'écriture de mots et la lecture à haute voix à partir du CP. Pour les mathématiques, le travail concernant la résolution de problèmes et les faits numériques sont à renforcer sur toute la scolarité des élèves. Ce sont les items les plus chutés d'une manière générale sur la circonscription et ils doivent faire l'objet d'une attention particulière.			
PROJET			
Les améliorations recherchées Chercher des procédures communes et adaptées à chaque niveau de classe qui permettent aux élèves d'acquérir des automatismes.	Les indicateurs pour l'évaluation - Résultats aux évaluations nationales et faites-en classe	Les actions retenues Interroger et intensifier la place de l'écrit dans l'enseignement de la lecture. Conscientisation de la segmentation en mots dans la phrase. -Entraînement sur des outils numériques de type Lalilo. -Systématiser les phases de mémorisation et d'automatisation dans les séquences d'enseignements. -Renforcer le lien entre Décodage et encodage et développer des activités en lien (notamment avec la mise en place de rituels). -Présentation en 3 temps : nommer, montrer, identifier pour les lettres. Développer les ateliers individuels autour des lettres rugueuses. Utiliser les Alphas pour la remédiation. -Fluence : systématiser le travail de fluence et évaluer régulièrement les progrès. Faits numériques -Programmation de calcul mental à partir du CP. -Entraînement sur des outils numériques de type Calcul@tice, mathéros, ... -Programmation école entière sur la résolution de problèmes	en lien avec ☒ Projet pédagogique de la circonscription

PROJET D'ECOLE - EXCELLENCE / REUSSIR ENSEMBLE

☐ Axe 1	<i>Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves</i>
☒ Axe 2	<i>Soutenir l'ambition à tous les niveaux d'enseignement</i>

Objectif n° 2 : Renforcer les compétences dans les domaines de l'oral, des langues vivantes et du numérique.

Nos constats :

L'enseignement des LV dans notre école est réellement progressif grâce à une programmation commune et l'utilisation des mêmes outils et méthodes du CP au CM2. Nous organisons un décloisonnement dans l'école pour favoriser le travail en petits groupes, essentiel pour favoriser la participation orale. Nous prenons appui sur quelques ressources numériques dédiées à l'enseignement des langues.

Un échange avec les professeurs d'anglais du collège a permis une correspondance écrite et audiovisuelle qui a enrichi la pratique de la langue.

PROJET

Les améliorations recherchées -Enrichir l'enseignement de l'anglais pour tous les élèves par l'échange avec un natif. -Découvrir la culture d'un pays anglophone et ses spécificités par rapport aux autres (Accentuation du travail en civilisation et littérature anglophone). -Collaborer pour co-enseigner au bénéfice de tous.	Les indicateurs pour l'évaluation Plus grande aisance à l'oral. Résultats bulletins 6 ^{ème} . Motivation des élèves. Connaissance de quelques ouvrages et auteurs anglais et américains.	Les actions retenues Entrer dans le programme d'assistants de langues vivantes étrangères et ainsi : -Développer la pratique authentique d'une langue étrangère auprès d'un public scolaire de 6 à 10 ans : ateliers de communication orale, de lectures d'albums, débats, jeux de société, mises en scène, chansons, ateliers cuisine, jeux traditionnels en EPS, rituels de classe (dates, météo, présences, APQ en anglais). -S'ouvrir au monde par la découverte culturelle d'un pays anglo-saxon : échanges autour des traditions, pratiques sportives, fêtes ou événements, mode de vie, chants du pays d'origine, localisation et spécificité géographique du pays.	...en lien avec ☒ le programme d'assistants de langues vivantes étrangères
---	--	--	--

PROJET D'ECOLE - EGALITE DES CHANCES / AMELIORER L'EGALITE DES CHANCES

☒ Axe 1	Mobiliser tous les acteurs pour lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui entravent la réussite des jeunes.
☐ Axe 2	Faire vivre une école inclusive au quotidien.
☐ Axe 3	Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens.

Objectif n° 1 : Mieux prendre en compte les réalités sociales et culturelles des territoires

Nos constats

Nous favorisons l'accès à la culture et le développement de la curiosité de nos élèves à travers un PEAC élaboré comme une programmation tout au long de la scolarité des élèves. Le développement d'actions culturelles nous semble primordial pour permettre à tous les enfants d'avoir, quelles que soient leurs origines sociales, une culture commune permettant l'égalité des chances. Des différences entre les familles en termes d'accès à la culture de l'école et à la culture d'une manière générale de plus en plus notables sont observées.

PROJET

Les améliorations recherchées Favoriser l'accès à la culture pour tous Multiplier les propositions culturelles au cours de la scolarité d'un enfant. Participation systématique aux appels à projets sur la plateforme Adage pour obtenir des financements.	Les indicateurs pour l'évaluation Motivation des élèves. Connaissance d'un patrimoine culturel commun.	Les actions retenues Organiser des moments culturels forts au sein de l'école pour plusieurs classes dans le but de fédérer une dynamique de projet commun. Participer aux propositions pédagogiques territoriales : expositions (notamment Nov'Art), résidence poétique, résidence d'artistes, Ecole et cinéma... Poursuivre le travail engagé autour de la visite des musées, expositions et monuments remarquables de notre patrimoine local.	...en lien avec ☒ ADAGE (platforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle)
--	--	--	--

PROJET D'ECOLE - EGALITE DES CHANCES / AMELIORER L'EGALITE DES CHANCES

☐ Axe 1	<i>Mobiliser tous les acteurs pour lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui entravent la réussite des jeunes.</i>
☐ Axe 2	<i>Faire vivre une école inclusive au quotidien.</i>
☒ Axe 3	<i>Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens.</i>

Objectif n° 3 : Rendre les élèves autonomes et responsables dans et hors la classe.

Nos constats

L'organisation de temps forts autour de la sécurité et de la santé permet un ancrage plus fort dans l'expérience des élèves et dans leur mémorisation. Un travail de programmation plus élaborée, détaillée et fournie est nécessaire au sein de l'école.

Un travail avec les familles autour de la place des écrans dans la vie du jeune enfant est nécessaire (difficultés attentionnelles liées) ainsi que concernant le sommeil.

PROJET

Les améliorations recherchées Elaboration d'un parcours éducatif de santé qui visera à mieux structurer les dispositifs relatifs à la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en œuvre dans le cadre des enseignements.	Les indicateurs pour l'évaluation Climat scolaire, bien-être à l'école. Dialogue avec les familles Evolution des résultats des élèves	Les actions retenues - Permis piéton en CE2 avec venue d'un gendarme en début et fin de séquence - Action prévention Maif avec des spectacles à thèmes (sécurité routière, accidents domestiques...) dès la maternelle. - Séquence sur le savoir rouler, sortie à la Baumette à Angers (ateliers maniabilité, piste routière, angles morts avec le bus...), permis vélo (CM) - Liaison avec le collège pour le cycle 3 par l'intervention de l'infirmière scolaire (Apprendre à Porter secours, Education autour de l'usage des écrans, des réseaux sociaux, la puberté...) - Travail autour de la santé : alimentation, les dents, le sommeil. - Activités sportives à développer : mise en place des APQ, partenariat avec les associations sportives locales (foot, rugby, judo, pétanque, canoë...)	...en lien avec ☒ Parcours Educatif de santé
---	---	--	---

PROJET D'ECOLE – BIEN-ÊTRE / FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGE

☒ Axe 1	<i>Agir sur l'aménagement du temps, des espaces et des organisations pour améliorer les conditions de travail.</i>
☐ Axe 2	<i>Promouvoir la santé et la pratique sportive en toute sécurité.</i>
☐ Axe 3	<i>Construire ensemble un environnement propice à l'épanouissement de chacun.</i>

Objectif n° 1 : Développer des lieux qui favorisent les apprentissages, le travail et la vie collective

Nos constats

Développer des lieux qui favorisent les apprentissages, le travail et la vie collective favorise un climat scolaire serein et des relations épanouies entre les élèves. Il est important de créer des espaces de parole pour verbaliser les conflits éventuels entre les élèves.

PROJET

Les améliorations recherchées	Les indicateurs pour l'évaluation	Les actions retenues	...en lien avec le programme pHARe
S'interroger davantage sur nos pratiques dans le cadre de l'égalité filles/garçons. Développer sur toute l'école le dialogue entre les élèves comme moyen de désamorcer les conflits. Développer la bienveillance, l'empathie envers les autres.	Aisance orale des élèves quel que soit leur sexe. Fréquence des conflits notamment sur la cour de récréation. Moins d'élèves isolés dans la cour d'école.	Distribution équitable de la parole en classe. Mise en place de la pratique du « message clair » dès la MS. Conseil d'élèves dans chaque classe permettant la verbalisation des conflits. Nommer des élèves médiateurs sur les temps de récréation (bien identifiés par un chasuble de couleur) Tutorat des plus grands vis-à-vis des plus petits (respect du planning des jeux de cour). Banc de l'amitié : s'y assoit celui qui n'est pas intégré à un groupe de jeu et qui a envie de trouver des amis. Ce banc permet aux élèves timides ou esseulés pendant la récréation de ne pas le rester trop longtemps. Il permet de connecter les élèves afin que personne ne se sente en marge et fonctionne sur le principe de vigilance de tous pour ceux qui y sont assis. Cela permet de travailler à favoriser des amitiés plus inclusives entre les élèves.	☒ le programme pHARe

PROJET D'ECOLE – BIEN-ÊTRE / FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGE

☐ Axe 1	<i>Agir sur l'aménagement du temps, des espaces et des organisations pour améliorer les conditions de travail.</i>
☒ Axe 2	<i>Promouvoir la santé et la pratique sportive en toute sécurité.</i>
☐ Axe 3	<i>Construire ensemble un environnement propice à l'épanouissement de chacun.</i>

Objectif n° 3 :

Nos constats

L'organisation de temps forts autour de la sécurité et de la santé permet un meilleur ancrage dans l'expérience des élèves et leur mémorisation. Un travail avec les familles autour de la place des écrans dans la vie du jeune enfant est nécessaire (difficultés attentionnelles liées) ainsi que concernant que l'alimentation, l'importance des activités physiques et du respect des rythmes de l'enfant (sommeil).

PROJET

Les améliorations recherchées Contribuer au développement d'une culture commune autour de la santé, de rendre visible et de coordonner ce qui rassemble autour de la santé et du bien-être de tous dans une école.	Les indicateurs pour l'évaluation Climat scolaire, bien-être à l'école. Qualité attentionnelle des élèves Dialogue avec les familles	Les actions retenues Travail en collaboration avec l'IFSI du CHU d'Angers à mettre en place dans le cadre du travail de promotion et éducation à la santé et de la mise en place d'un dispositif de prévention proposé.	...en lien avec ☒ la démarche « École promotrice de santé ».
--	---	--	---

PROJET D'ECOLE - INNOVATION / INNOVER ET S'ENGAGER POUR REpondre AUX DEFIS DU XXI ème SIÈCLE

☒ Axe 1	<i>Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets.</i>
☐ Axe 2	<i>Se projeter pour aller plus loin ensemble.</i>

Objectif n° 2 : Soutenir la créativité, l'initiative et l'engagement collectif

Nos constats

Les élèves à profil atypique et qui nécessitent une adaptation des pédagogies mises en place dans les classes sont de plus en plus nombreux. Il manque dans l'école un certain nombre de matériels qui pourraient aider à pallier les difficultés des élèves.

PROJET

Les améliorations recherchées Aider immédiatement et de façon plus systématique tous les élèves sans attendre qu'un éventuel diagnostique soit posé, qu'un PAP soit rédigé et de ne pas risquer que les difficultés des élèves s'ancrent alors que des processus pédagogiques et du matériel peuvent permettre de « contourner » certaines de leurs difficultés.	Les indicateurs pour l'évaluation - Résultats aux évaluations nationales et faites en classe - Fiche de suivi qui permet de garder une trace des constats faits et des aides proposées et de pouvoir analyser leur impact à posteriori. - Bien-être des élèves, ambiance de classe. - Échanges avec les professionnels accompagnant les élèves les plus en difficultés au cours des réunions régulières d'équipe éducatives et ESS (dans et hors l'école : RASED, médecin scolaire, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologue, ...). - Échanges et partenariat avec les familles et recueil de leur analyse / ressenti / retours face à l'efficacité des aides mises en place.	Les actions retenues Un projet Nefle « Flexibilités et Adaptations » a été rédigé. L'achat de matériel spécifique permettra de mieux gérer l'hétérogénéité dans les classes en créant des parcours personnalisés répondant au mieux aux besoins des élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages. Ces matériels serviront également ponctuellement ou plus régulièrement à tous les élèves d'une même classe car ils permettent de mettre en place des activités pédagogiques qualitatives et efficaces. Ces listes de matériels ont été pensées pour pouvoir servir sur l'ensemble des classes de l'école de façon à pouvoir servir en même temps dans plusieurs classes	...en lien avec ☒ la démarche « Notre école faisons la ensemble »
--	---	---	---

PROJET D'ECOLE - INNOVATION / INNOVER ET S'ENGAGER POUR REPONDRE AUX DEFIS DU XXI^{ème} SIÈCLE

☐ Axe 1 *Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets.*

☒ Axe 2 *Se projeter pour aller plus loin ensemble.*

Objectif n° 2 : S'engager dans une dynamique responsable face aux défis éducatifs du XXI^{ème} siècle

Nos constats

Développer une conscience écologique passe par une pédagogie active s'appuyant sur la pratique : « L'idée est de faire jardiner le monde entier et de faire de chaque enfant un passionné de la planète. » [Nadine Lahoud, fondatrice de l'association Veni Verdi]. Au jardin, une pédagogie active permettra d'acquérir savoir-être, savoir-faire et savoirs en mobilisant toutes les formes d'intelligence et tous les sens.

PROJET

Les améliorations recherchées

Connaître et **comprendre** les enjeux du développement durable pour pouvoir **agir**, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La création d'un jardin potager dans un « espace perdu » de l'école, permettra de fédérer autour d'un projet commun à tous les élèves de l'école, ambitieux et novateur, ancrant durablement des pratiques dans une pédagogie au service des enjeux du développement durable.

Les indicateurs pour l'évaluation

Engagement des élèves dans le projet, travail transversal mis en place à partir de ce projet.

Les actions retenues

Projet NEFLE « Création d'un jardin potager »
Inscrire l'école dans la démarche E3D afin de contribuer à la formation de **citoyens informés, critiques et engagés**, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition écologique.

...en lien avec

☒ la **Labellisation « E3D »**
☒ la démarche « Notre école faisons la ensemble »

Quelles modalités de liaison existe-t-il ou envisagez-vous pour favoriser la continuité des apprentissages (liaison intra cycle et inter cycle : GS-CP, liaison école-collège,...) ?

Notre école étant un groupe scolaire, le projet d'école des écoles maternelle et élémentaire est commun. Le travail de la liaison intra-cycle et inter-cycle a fait l'objet d'un travail important dans les projets d'école précédents.

Concernant le projet d'établissement du Collège Vallée du Loir de Seiches sur le Loir, les axes d'observation sont définis dans les 4 domaines suivants :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, les enseignements
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- les acteurs, la stratégie, le fonctionnement de l'établissement
- L'établissement et son environnement, les partenaires.

Les trois axes d'observation sont :

- 1- Engager l'élève vers la réussite
- 2- Garantir un climat scolaire favorisant le bien-être de tous
- 3- Ouvrir le collège au monde et aux enjeux contemporains.

Les conseils de cycle trois permettront de continuer de travailler en commun de façon approfondie sur l'axe 1 mais aussi l'axe 2 grâce à la rédaction de PPRE passerelle et de concertations autour des difficultés des élèves de CM2 avant leur entrée en 6^{ème}. La rédaction de PAP avec le médecin scolaire permet également de travailler ensemble autour de ces axes. Le conseil d'harmonisation CM2/6^{ème} qui a lieu le jour de la visite de fin d'année au collège permet de faire le lien avec le secondaire. Les élèves à profil particulier, ceux en difficulté du point de vue des apprentissages ou du relationnel sont ainsi repérés. Cela permet également de conseiller les collègues pour séparer ou au contraire mettre ensemble des élèves afin de prévenir toute difficulté d'intégration au sein du collège.

Sur la durée du projet d'école, comment l'équipe souhaite-t-elle être accompagnée (contenus et formes...) ?

Nous souhaiterions bénéficier de temps de formations sur temps scolaire ou dans le cadre des 108h concernant les sujets suivants : Les troubles dys (le Centre Charlotte Blouin propose notamment des temps de formations à ce sujet); [Garçons Filles / Filles Garçons, être soi et vivre ensemble dans une école bienveillante](#) ; [Estime de soi et des autres pour donner envie d'école](#) ; [Chant choral \(Création et coopération\)](#) (formations proposées par l'OCCE par exemple qui pourraient être proposées au PDF), remise à niveau AFPS.

5- Sécurité et Parking de l'école

L'équipe enseignante a pu constater avant les vacances de Noël de plus en plus d'incivilités concernant les parkings aux abords de l'école (stationnements dangereux, en dehors des zones prévues à cet effet, traversée de la zone piétonne réservée aux accès pompiers en voiture parfois à grande vitesse, ...). La mairie en a été avertie et un courrier a été transmis aux familles.

Le sens interdit et la zone piétonne semblent davantage respectés depuis. Le stationnement dans le parking en face de l'accueil périscolaire est toujours problématique.



Rives-du-Loir-en-Anjou, le 14 janvier 2025

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : problèmes de stationnement devant l'école

Madame, Monsieur,

Nous avons été alertés récemment par la problématique grandissante du stationnement devant l'école Emile Joulain à l'ouverture et à la sortie des classes.

Un certain nombre de parents d'élèves garent leur véhicule sur des emplacements qui ne sont pas prévus à cet effet comme l'espace gravillonné situé devant l'école. Ces pratiques gênent voire empêchent l'accès du car scolaire ou des secours et mettent en danger les enfants qui cherchent à accéder ou à quitter l'établissement.

Par ailleurs, des véhicules traversent l'espace gravillonné à pleine vitesse ce qui est particulièrement dangereux.

Par la présente, nous vous demandons de stationner votre véhicule sur les emplacements prévus à cet effet comme ceux situés devant l'accueil périscolaire ou allée des écoliers. Par ailleurs, nous vous rappelons que le passage gravillonné est interdit à la circulation comme en atteste le panneau « sens interdit » apposé à chacune des entrées de celui-ci.

A défaut, la commune se réserve le droit de faire appel aux services de la gendarmerie de Verrières-en-Anjou.

Espérant que l'arrivée et le départ de l'école se passent au mieux désormais, nous vous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Éric Godin
Maire de Rives-du-Loir-en-Anjou

Cécile Fleury
Directrice de l'école Emile Joulain



6- Projets pédagogiques

-Projet vélo : Savoir rouler et Adapter ses déplacements à des environnements variés

Elèves concernés : CM1 et CM2 Nombre : 51 (26 + 25)

Dates : 7 séances les jeudis matins à partir du 9 janvier 2025 à raison de séances d'1h20 par classe

Articulation avec le PROJET D'ÉCOLE :

Axe 1 : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance, Développer la coopération

Axe 2 : Développer des compétences citoyennes, S'appuyer sur le tissu associatif local

OBJECTIFS de l'intervention par rapport aux instructions pédagogiques du cycle :

L'activité permettra de développer :

- des compétences techniques faisant appel à l'équilibre, la force, les sensations ;
- la confiance en soi et l'autonomie en évoluant seul sur un vélo ;
- l'entraide dans un environnement ouvert et parfois isolé ;
- la reconnaissance et le respect des autres usagers de la route sur son territoire ;
- des connaissances sur les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement et à l'environnement local (code de la route, usage d'un sens giratoire, sens des priorités, piste cyclable...).

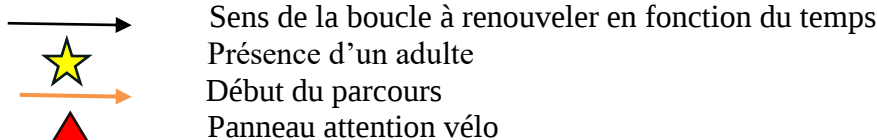
Place de l'intervention dans la programmation de la classe :

- Créer une cohésion de groupe et un partenariat entre les élèves
- Découverte d'une activité de pleine nature

ÉVALUATION prévue : indicateurs retenus, qualitatifs et quantitatifs :

- Evaluer la motricité au travers de déplacements variés, son équilibre, ses facultés de décentration, d'anticipation, de lecture observation.
- Evaluer la confiance en soi et l'autonomie
- Participation à deux sorties sur route. Les enseignantes remercient les parents qui se sont portés volontaires pour l'encadrement ainsi que le personnel municipal qui a aidé à l'organisation (panneaux routiers + arrêté de circulation).

CIRCUIT SORTIE DU 27 FEVRIER



CIRCUIT SORTIE DU 6 MARS



Voiture balai / adulte présent au carrefour du pied de l'église

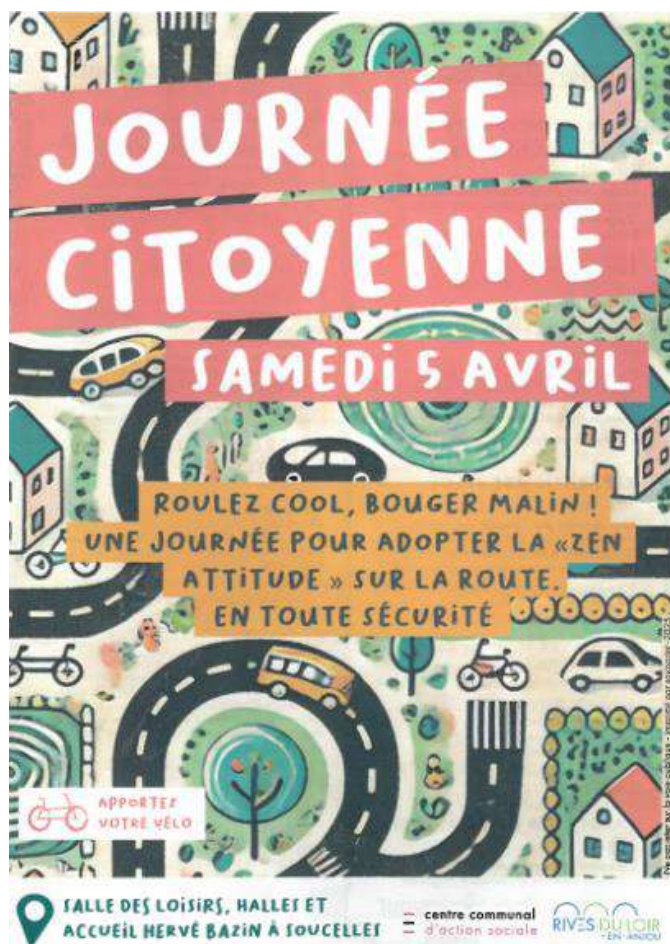


Panneau attention vélo



Les enseignantes ont apprécié de pouvoir utiliser les ombrières pour le cycle d'apprentissage. Elles remercient donc la mairie pour la mise à disposition de cet espace. Les enseignantes remercient aussi les parents accompagnateurs qui ont beaucoup aidé.

Le samedi 5 avril, une journée citoyenne autour de la sécurité routière et des cheminements vélo est organisée par la mairie. En vue de cette journée, la mairie a offert des équipements aux élèves qui suivaient le cycle vélo (casque, gilet orange, lumière), un geste apprécié par tous.



-IFSI : Interventions d'étudiants au sein de l'école

Elèves concernés : GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 Nombre : 133 élèves

Dates : 5 séances les lundis et mardis à partir du 3 mars 2025 à raison de séances d'1h00 par classe

L'équipe enseignante a monté cette année en partenariat avec l'Université d'Angers et l'IFSI (Institut de Formations en Soins Infirmiers) un projet pour travailler avec tous les élèves des classes de GS au CM2 autour des thèmes suivants : Les bases de l'hygiène alimentaire avec un atelier spécifique sur l'hygiène buccodentaire pour les élèves de GS/CP et CE1et 2 ; la sensibilisation aux écrans (avec un lien fait avec alimentation et sommeil) pour les CM1/CM2. Des étudiants infirmiers, de médecine, pharmacie ou maïeutique viendront donc dans notre école en stage "service sanitaire" pour travailler ces thèmes avec chaque classe lors d'interventions en classe (5 heures par classe en tout) les lundis et mardis au mois de mars.

C'est la première année que l'équipe enseignante met en place ce partenariat que la directrice a pu voir fonctionner dans deux autres écoles et pour lequel elle a pu avoir des retours très positifs de l'équipe enseignante ainsi que des élèves concernés.

CE2 : 17 mars : Un gendarme interviendra en classe pour la seconde fois pour faire passer le permis piéton aux élèves à l'issue du travail mené par l'enseignante depuis sa première intervention mi-janvier.

18 mars : les élèves profiteront d'une intervention permettant de les sensibiliser au tri, au traitement et à la réduction des déchets proposés par des animateurs d'Angers Loire Métropole.

CM1 : 21 janvier : intervention de l'infirmière scolaire autour de l'hygiène et du respect de l'intimité.

Lundi 3 mars et jeudi 6 mars : interventions sur la thématique du tri des déchets avec Angers Loire Métropole.

CM1-CM2 : Le 14 janvier, Sophie (animatrice de la mairie) est venue présenter aux élèves de CM1-CM2 le Conseil Municipal des Enfants. Les enfants intéressés ont préparé une affiche pour présenter leur projet. Chaque enfant habitant la commune a reçu sa carte d'électeur. Les élections ont eu lieu le jeudi 27 février. Les enfants sont élus pour 1 an et demi, ils sont au nombre de 29 et il y aura une réunion par mois avec des commissions pour mettre en place les projets retenus.

Tous les élèves de GS et CP (classe de Marie Lécrivain + GS de Cécile Fleury + CP de Maryline Audureau) ont pu assister le 19 décembre au centre des congrès d'Angers au concert de **l'ONPL** (Orchestre National des Pays de la Loire) « Pierre et le Loup ». La directrice de l'école explique que c'est une vraie chance pour l'école de pouvoir donner aux élèves l'opportunité d'assister à un spectacle de cette qualité dans le cadre d'une vraie salle de spectacle. Cela répond à l'une des ambitions du projet d'école : Mobiliser tous les acteurs pour lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui entravent la réussite des jeunes et Mieux prendre en compte les réalités sociales et culturelles des territoires en Organisant des moments culturels forts au sein de l'école pour plusieurs classes dans le but de fédérer une dynamique de projet commun.

Concernant cette même ambition, la **Galerie Sonore** est intervenue à l'école pour tous les élèves de maternelle et de CP le 24 janvier et ont pu découvrir et pratiquer de nombreux instruments de musique du monde.

Une initiation au Judo a été proposée aux élèves de GS (5 séances en janvier / février). Ce projet répond à un autre axe de notre projet d'école : Affirmer **la vocation de l'école à former de futurs citoyens et à l'objectif de Rendre les élèves autonomes et responsables** dans et hors la classe, notamment à travers un partenariat avec une association locale.

7- Questions des membres du conseil d'école

État du parking : Deux familles font état que le parking non goudronné côté cour de récréation des grands est en très mauvais état, devenant impraticable avec les fortes pluies. L'accès piéton est dangereux en raison de la boue et des trous. Est-ce possible d'améliorer le parking, en le rendant praticable comme celui du périscolaire ?



La mairie a demandé à Angers Loire Métropole (dont c'est la compétence) de réfléchir à son aménagement. Un surfacage a été effectué par les services techniques. Ce ne sera pas une imperméabilisation des sols (goudron). Ronan Bouvier insiste sur le problème de sécurité sur ce parking : pas de lampadaire, cheminement non sécurisé.

Accompagnement des enfants : Des actions ont été menées concernant l'accompagnement des enfants notifiés par la MDA, mais les réponses reçues n'ont pas été satisfaisantes.

Monsieur Bouvier explique que des actions individuelles pourraient être envisagées. Les membres du conseil d'école pourront aider les familles. Monsieur Guillemain conseille de se rapprocher des associations de parents d'élèves pour mener une action collective au niveau départemental.

Restauration scolaire (retour d'une famille) : La qualité de la restauration scolaire est jugée insatisfaisante, et il y a des doutes sur l'équilibre des menus proposés.

Mme Le Bris-Voinot explique que l'équilibre des menus est calculé par rapport à un équilibre hebdomadaire.

La filière Bio représente une part de 39.7% dans la composition des repas, les produits durables et de qualité 67.5%, les produits locaux 54%, les produits labélisés « durable et qualité » 89%. Le poisson est certifié 100% pêche durable et 100% EGalim. La viande 100% viande française et 78% charte EGalim.

Les repas sont tous testés en amont par des groupes d'enfants. Les enfants du Centre des loisirs ont d'ailleurs pu jouer le rôle des petits testeurs.

Menu à 1€ mis en place pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000.

Activités périscolaires (retour d'une famille) : Il est noté que les enfants sont souvent prêts à partir avant la fin des activités, ce qui soulève des questions sur l'organisation et la gestion du temps par le personnel.

Mme Le Bris-Voinot va revoir l'organisation avec le service pour savoir ce qu'il en est.

Séance levée à 20h30
